BULLETIN D'INSCRIPTION

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS

▶ DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 OCTOBRE 2014 ◀

➔ ***Ne seront pas pris en compte les bulletins : incomplets, transmis par fax, par courrier électronique.***
➔ ***Les bulletins arrivés après la date limite seront systématiquement placés sur liste d'attente.***

Identité de l'agent :

☐ Madame ☐ Monsieur Nom d'usage : ……..……
Prénom :Nom de famille :

Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| Lieu : Département :

Adresse personnelle :
Code postal : |__|__|__|__|__| Ville : ……..
Téléphone personnel : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__| Portable : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__|
Téléphone professionnel : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__| Mél. :……@……

Situation statutaire :

☐ Stagiaire ☐ Titulaire ☐ Contractuel(le) de droit public ☐ Contractuel(le) de droit privé ☐ Autres (à préciser) :
Date d'entrée dans la fonction publique territoriale : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|
Catégorie statutaire : ☐ A ☐ B ☐ C
Grade : …… Depuis le : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|
Lieu de travail (adresse résidence administrative) : ……
Service : …… Poste ou métier : ……

Identité de la collectivité :

Nom : …….…….. N° Siret : |__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|
Adresse complète : ……
Code postal et ville : |__|__|__|__|__|…….…… Téléphone : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__|
Nom du responsable formation : ……..……..……Fax : |__|__||__|__||__|__||__|__||__|__|

Si l'action est payante (*), ce bulletin vaut **BON DE COMMANDE**. Le règlement se fera uniquement par mandat administratif sur la base des tarifs définis par la Délibération n°11/148 du Conseil d'Administration du CNFPT du 14/12/2011. **Soit : …… € x……jour(s) =……..€** (*) Pour les agents relevant du droit privé ou appartenant à une collectivité non cotisante. (*) Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.	**Signature et cachet de l'autorité territoriale**

PARTIE OPTIONNELLE VALANT CONVENTION DIF

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF), merci de bien vouloir compléter les rubriques suivantes pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur. Seules les formations de perfectionnement et les préparations aux concours et examens peuvent être demandées dans le cadre du DIF.

Caractéristiques du DIF utilisé pour cette action :

Nombre d'heures capitalisées par l'agent avant l'action : …… Heures
Nombre d'heures « DIF » mobilisées pour l'action : …… Heures
Le cas échéant, nombre d'heures demandées par anticipation du droit : …… Heures
Le cas échéant, nombre d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail : …… Heures
La demande actuelle d'utilisation du DIF : ☐ est la première ☐ fait suite à un premier refus

LA COLLECTIVITÉ ATTESTE QUE L'AGENT REMPLIT LES CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS OU À L'EXAMEN PROFESSIONNEL FAISANT L'OBJET DE L'INSCRIPTION EN PRÉPARATION.

L'agent :	Le chef de service :	Le Maire ou Le Président :
Je m'engage à participer aux journées de regroupement, à l'ensemble des entraînements (devoirs sur table et/ou devoirs par correspondance) et à m'inscrire au concours (ou à l'examen professionnel) auprès du Centre de Gestion concerné. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des préparations aux concours et examens professionnels. **Date :** **Signature**	**Signature**	**Date :** **Signature & cachet**

Centre national de la fonction publique territoriale
Centre Georges Couthon - place Delille
CS 30397 - 63011 Clermont-Ferrand cedex
Tél. : 04 73 74 52 20
Fax : 04 73 92 54 34
www.cnfpt.fr

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 OCTOBRE 2014

➔Un test de positionnement est désormais obligatoire avant toute entrée en préparation à un concours ou un examen professionnel.
Le test aura lieu en 2014 : Semaine 45.

➔➔ ***ATTENTION : UN SEUL CHOIX POSSIBLE (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE)***

FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Épreuves	Période de préparation
☐ **Concours d'adjoint administratif 1ère classe**	03/2016	Janvier à Mars 2016

FILIÈRE TECHNIQUE	Épreuves	Période de préparation
☐ **Concours de technicien principal 2ème classe** ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3ème Voie	04/2016	Janvier à Avril 2016
☐ **Concours de technicien** ☐ Interne ☐ 3ème Voie	04/2016	Janvier à Avril 2016

FILIÈRE CULTURELLE	Épreuves	Période de préparation
☐ **Examen professionnel d'assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques** ☐ 1ère classe AG ☐ 2ème classe AG ☐ 2ème classe PI	05/2016	Janvier à Mai 2016
☐ **Examen professionnel d'adjoint du patrimoine 1ère classe** ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3ème Voie	03/2016	Janvier à Mars 2016

FILIÈRE SANITAIRE & SOCIALE	Épreuves	Période de préparation
☐ **Concours d'auxiliaire de soins 1ère classe**	10/2015	Septembre à Octobre 2015

FILIÈRE ANIMATION	Épreuves	Période de préparation
☐ **Examen professionnel d'adjoint d'animation 1ère classe**	03/2016	Janvier à Mars 2016

AG = Avancement de Grade **PI = Promotion Interne**

INFORMATIONS IMPORTANTES

➔ *Les préparations seront organisées si le nombre de stagiaires est suffisant et si le concours (ou l'examen professionnel) est programmé par les **C**entres **D**épartementaux de **G**estion de la Fonction Publique Territoriale de la région **AUVERGNE**. Les préparations seront territorialisées si le nombre d'inscrits le permet.*

➔ *L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel. Tous les renseignements relatifs aux conditions d'accès, dates des épreuves et périodes d'inscriptions sont disponibles auprès des CDG.*

Centre national de la fonction publique territoriale
Centre Georges Couthon - place Delille
CS 30397 - 63011 Clermont-Ferrand cedex
Tél. : 04 73 74 52 20
Fax : 04 73 92 54 34
www.cnfpt.fr